



Earl A. Cherniak, c.r.

M. Cherniak est associé principal du cabinet Lerner à Toronto et membre réputé de la communauté professionnelle juridique depuis de longues années. Au cours de sa carrière, il a été appelé à jouer un rôle important dans l'évolution de l'histoire juridique canadienne en représentant la Société canadienne de la Croix rouge dans l'enquête sur le système canadien de collecte et de distribution du sang, et en agissant comme conseiller juridique auprès du Médecin conseil en santé publique dans l'enquête sur la crise de l'eau de Walkerton. Selon la revue L'EXPERT, M. Cherniak est un juriste de premier ordre dans plusieurs domaines du droit, incluant la responsabilité du fait des produits, la responsabilité

professionnelle, les recours collectifs, la responsabilité des directeurs et des agents, les litiges liés aux assurances des entreprises, aux services commerciaux des entreprises, aux préjudices corporels et personnels, à la vente des valeurs et à la diffamation. Il est membre de la London Court of International Arbitration et du Tribunal canadien des arbitres/médiateurs de la Chambre internationale de commerce. Dans les revues professionnelles telles le *Chambers Global*, le *Who's Who Legal* et le *Global Counsel*, il est reconnu comme étant un plaideur de marque. D'ailleurs, il est souvent appelé à plaider devant la Cour suprême du Canada.

M. Cherniak a agi en tant que commissaire de la Commission de la réforme du droit de l'Ontario et a servi de conseiller juridique à la Commission royale sur les pratiques de la police métropolitaine de Toronto. À l'heure actuelle, il est conseiller du Barreau du Haut-Canada et président du Comité d'autorisation des procédures. Il a été élu membre associé du American College of Trial Lawyers (1982) et de l'Académie internationale des avocats plaidants (1987). Il est ancien président de la Chaire provinciale de l'Ontario du American College of Trial Lawyers, et l'ancien président du comité Canada-US de ce Collège. De plus, M. Cherniak est l'ancien président de la Advocates Society de l'Ontario. En 1996, il est devenu le 11^e récipiendaire de la médaille décernée par la Advocates Society.

Pendant plusieurs années, M. Cherniak a œuvré comme professeur en droit municipal et remèdes à la faculté de droit de l'Université de Western Ontario, et était l'instructeur principal des sections de la Charte des droits et du Droit administratif aux cours d'admission au Barreau de London. Il a été actif dans des programmes d'éducation juridique, à la fois comme professeur et participant, dans une grande variété de domaines juridiques, autant au Canada qu'aux États-Unis. Il a écrit de nombreux ouvrages dans les domaines de l'indemnisation délictuelle, des pertes économiques, de la responsabilité de fait des produits, des remèdes, et de l'éthique juridique.

M. Cherniak a reçu son Baccalauréat ès Arts de l'Université de Western Ontario et est diplômé en droit de l'Osgoode Hall Law School. Après son inscription au Barreau, il a

travaillé comme stagiaire auprès du Juge en chef McRuer. Il a été nommé conseiller de la Reine en 1974. Par la suite, M. Cherniak a agi comme vice-président du Conseil d'administration de la corporation de l'Hôpital Victoria, comme directeur de la Canadian Weizmann Society, bienfaiteur/mécène de l'organisme Partners in Research, et récemment il a été nommé membre du conseil d'honneur de la campagne de financement du London Health Sciences Centre, et président d'honneur de la campagne de financement pour la faculté de droit de l'Université de Western Ontario.

En juin 2001 et de nouveau en 2003, M. Cherniak fut nommé commissaire proposé par la magistrature à la Commission d'examen de la rémunération des juges.